L'ABEILLE.

[illegible] ......$12 } payable d'avance
[illegible] SEMAINE. $10 }

PAR BULLITT, MAGNE & Cie
No. 61, Rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 6 JANVIER 1843.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS:

HENRY CLAY.

Les Catholiques de la Nouvelle-Orléans sont invités à se réunir samedi prochain 7 du courant, à 7 heures du soir, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, afin de prendre des mesures efficaces pour faire cesser les difficultés qui existent entr'eux et le Clergé. *Un grand nombre de Catholiques.*

DE LA CONVENTION D'ETAT.

En examinant le résultat du vote donné par le peuple à propos de l'importante question de la Convention d'Etat, on ne saurait guère douter que la majorité de tous les citoyens appelés à voter dans la Louisiane ne se soit prononcée en faveur de la convocation de cette grande assemblée populaire. Sur un total de 17,126 voix, 13,396 sont en faveur de la Convention. Il ne reste donc à décider qu'un seul point. Ces 13,396 voix constituent-elles réellement la majorité absolue de tous les électeurs légalement qualifiés? Nous avons dernièrement encore abordé cette difficulté. Les renseignements que nous possédions alors, ne nous donnaient que 11,260 voix en faveur de la Convention, et nous avons exprimé l'opinion que ce chiffre devait représenter au moins la majorité absolue des électeurs, attendu qu'il dépassait déjà de beaucoup la majorité du vote le plus considérable qui ait jamais été reçu dans l'Etat. Depuis ce moment, de nouveaux retours ont porté le chiffre des suffrages en faveur de la Convention de 11,260 à 13,396; à plus forte raison devons-nous croire que ce vote remplit les conditions de majorité fixées par la Constitution, pour qu'il y ait lieu à convoquer une Convention.

Ce dernier chiffre en effet forme la majorité absolue de 26,791 électeurs, et nous admettons ainsi que le nombre total des électeurs dépasse de 7,879 voix celui des votes recueillis à la dernière élection présidentielle, votes qui se sont élevés à 18,912. C'est faire, ce nous semble, une assez large concession; car depuis lors peu de paroisses ont subi un accroissement notable de population, et le chiffre des votans en ville n'a point augmenté d'une manière sensible. Nous savons fort bien qu'on peut jeter quelques doutes sur l'exactitude de cette conclusion, en prétendant que jamais dans aucune élection plus des deux tiers des électeurs de l'Etat ne se sont rendus aux Polls; mais ce n'est là qu'une supposition, et de plus une supposition fort contestable, fort difficile, pour ne pas dire impossible à prouver. La vente a donc beaucoup plus de chances pour se trouver du côté où nous croyons la voir.

En l'absence de données précises qui puissent conduire à une solution positive, la législature ne devrait-elle pas prendre comme base de sa décision le vote de 1841? Elle aurait, à notre sens, grandement raison d'en agir ainsi. Si elle adopte ce système qui nous semble le meilleur, le bill de la Convention se trouvera avoir été emporté par deux contre un.

Du moment où ce résultat sera admis, la législature n'aura plus, en vertu de la Constitution, qu'une seule chose à faire. Elle devra ordonner l'ouverture d'un nouveau scrutin. Si elle a sur le premier point un pouvoir entièrement discrétionnaire, il n'en est pas de même pour celui-ci. Du moment où elle aura reconnu, du moment où elle aura déclaré que le peuple s'est prononcé en faveur de la Convention, elle sera dans l'obligation de se soumettre au vœu de la Constitution. Le Souverain de la république a [illegible] à se prononcer et sa volonté est toute puissante en cette question.

Pour cette l'an prochain toute discussion, toute incertitude ne serait pas convenable de relever dans chaque paroisse le nombre des citoyens qui sont légalement investis du droit de voter? Le résultat définitif serait alors constaté sans la moindre difficulté. Du moment où il aurait été prouvé par une seconde épreuve que la majorité absolue des électeurs est en faveur de la Convention, il ne resterait plus qu'à mettre à exécution la volonté du peuple. Le vote recueilli en juillet dernier est trop considérable pour laisser le moindre doute, selon nous, dans la circonstance actuelle mais que sur l'absence des données positives ne voudrait pas plus tard mettre une entrave à la réalisation des vœux populaires? Ceci est assez important, pour que nos législateurs y donnent une sérieuse attention.

LEGISLATURE.

Séance du 5 Janvier 1843.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—L'Orateur présente la composition des comités permanens:

Finances.—MM. Boudousquié, Bayles, A. B. Thibodeaux.

Réclamations.—MM. Ratliff, O'Brien, Collée, Couvillon, Gaudet.

Finances.—MM. Winchester, Ledoux, Brewer, Perkins, Philips.

Judiciaire.—MM. Ogden, Winchester, Hunt, Bercaron, Bayles, Culbertson, B. G. Thibodeaux.

Dépenses imprévues.—MM. Ratliff, Autery, Allen.

Milice.—Faugeac, Phelps, Forston, Robertson, Delassus.

Propositions et Griefs.—MM. Wadsworth, Rogers, Blanchard, Guilbeau, McRea, Chiz.

Améliorations intérieures.—MM. Brashear, Voorhies, Edwards, Prescotts, Bienvenu, King.

Education publique.—MM. Claiborne, Orr, Philps, Howell, Brou.

Affaires de recensement et de terrier.—MM. Taylor, Health, Broussard, Shelby.

Enregistrement.—MM. Voorhies, Thibodeaux, Foley, Bordelon, Delassus.

Agriculture, Manufactures et Commerce.—MM. Mouton, Farmer, Stille, McNeal, Morgan.

Parlementaire.—MM. New-Port, Clark, Bickham, Nichols, Walker.

PÉTITIONS, MÉMOIRES ET RÉSOLUTIONS.

Par M. Voorhies. Résolution enjoignant à l'adjudant-général de mettre à la disposition des ingénieurs de l'Etat des mousquets pour armer la garde employée à surveiller ses prisonniers. Lue deux fois et adoptée.

Sur motion de M. Phelps, la Chambre adopte une résolution relative à la célébration du 8 Janvier. L'Orateur nomme un comité composé de MM. King, Ogden, Howell, Delassus et Couvillon.

Sur motion de M. Taylor, la pétition signée par un certain nombre de citoyens d'Orleans, et qui conteste l'élection des Représentants de cette paroisse, est lue; puis à la suite d'une fort longue discussion, la Chambre en ordonne l'impression et le renvoi à un comité de cinq membres.

M. [illegible] présente suivant l'avis qu'il en a donné, un bill pour consulter le peuple au sujet de la convocation d'une Convention pour amender la Constitution.

M. Hunt présente un bill pour l'incorporation d'une Compagnie d'Assurance contre l'incendie et les risques maritimes, ce bill est accompagné d'une pétition couverte d'un assez bon nombre de signatures.

Le même membre présente une pétition qui demande l'abrogation du bill de liquidation des banques et une résolution qui enjoint au bureau de circulation de rendre compte de sa gestion antérieurement à la reprise des paiements en espèces. Ordre d'impression.

L'orateur nomme les membres du comité des élections contestées: MM. Boudousquié, Ratliff, Bayles, Phelpset Winchester.

La résolution qui fixe à lundi prochain l'élection du Sénateur des Etats-Unis est reprise, et amène une longue et vive discussion à laquelle prennent part MM. Taylor, Brashear, Ogden, Wadsworth, Benjamin et Hunt. Un amendement de M. Ratliff qui demande de différer l'élection jusqu'au 1 février prochain, est sur motion de M. Hunt, rejetée par 28 voix contre 23, et la résolution primitive est adoptée. La Chambre s'ajourne.

LOI SUR LES FAILLITES.—Notre correspondant de Washington exprime l'espérance que la loi sur les faillites sera maintenue, moyennant quelques amendements.

Le *Republican* de St. Louis, a dernièrement publié un article dans lequel il encourageait l'émigration des citoyens de l'Union en Californie, sous prétexte que le gouvernement Mexicain était disposé à faire de larges concessions de terres à tous ceux qui prêteraient le serment d'allegeance et se conformerait aux doctrines de l'église Catholique-Romaine. M. Almonte, ministre du Mexique à Washington a cru devoir répondre à cet article; il déclare que le gouvernement Mexicain n'a jamais songé à coloniser le territoire de la Californie à l'aide des étrangers, que bien loin delà, il a par une loi du 11 mars dernier décrété que "aucun étranger n'aurait la faculté de s'établir et d'acheter des terres ou une propriété sur ce territoire, à moins d'y être expressément autorisé par le gouvernement de Mexico." Avis aux émigrans!

Les journaux de New York ont prétendu récemment que le gouvernement Anglais avait l'intention de substituer le port de New York à celui de Boston pour le service des navires à vapeur de la ligne de Cunard. Les derniers renseignemens arrivés par le *Britannia* prouvent que cette nouvelle n'était nullement fondée.

UN MESSAGE LACONIQUE.—Le conseil législatif du Territoire du Wisconsin s'est réuni le 5 du mois dernier, bien que le Congrès n'eut point autorisé cette réunion. Aussitôt son organisation, le Conseil prévint le gouverneur Doty qu'il était prêt à recevoir son message. Celui-ci envoya aussitôt le suivant:

"Je ne pense pas que l'Assemblée législative soit autorisée par la loi à se réunir en ce moment; je n'ai donc aucune communication à lui faire."

OUEST.—Les journaux que nous avons reçus hier de Louisville et Cincinnati, disent que le temps y est très froid, que les rivières charrient d'énormes glaçons et qu'avant peu la navigation de ces rivières sera de nouveau interrompue. Le canal Miami n'était déjà plus navigable le 24 du mois dernier.

Le *Crescent City* d'hier contient l'extrait d'une lettre particulière qui lui a été communiquée par une personne de cette ville; cette lettre est datée de Caïro le 29 décembre, et contient ce qui suit:

"Le 28 du courant, le steamer *Macedonian*, allant de Caïro à St. Louis, est venu s'échouer au pied de l'île de George. Afin d'alléger le bateau, les passagers au nombre de trente s'embarquèrent dans la yole pour se rendre à terre; chemin faisant, un jeune homme tomba par accident dans l'eau; toutes les personnes qui se trouvaient dans la yole se portèrent simultanément du côté où ce jeune homme avait disparu. Cette soudaine accumulation de poids sur un même côté de la yole la fit chavirer et toutes les personnes qu'elle contenaient, tombèrent dans le fleuve. Toutes se noyèrent à l'exception de huit ou dix qui réussirent à regagner le steamboat.

Nous ne connaissons pas encore le nom de ces passagers, nous avons seulement entendu dire que c'étaient des émigrants allemands qui se rendaient dans le Nord du Missouri.

QUINTUPLE TRAITÉ.—C'est le 15 novembre que les plénipotentiaires de la Grande Bretagne, de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse se sont réunis à Londres pour conférer sur le traité du 20 décembre 1841, pour la suppression de la traite. Le gouvernement français ayant signifié sa ferme résolution de ne point le ratifier, les quatre plénipotentiaires, après avoir purement et simplement constaté le refus de la France, déclarèrent au nom de leurs cours respectives, qu'ils maintenaient toutes les clauses du Traité et qu'ils fermaient définitivement le protocole.

LE SOMERS.—On lit dans la *Tribune* du 26 décembre:

"L'enquête relative à la conduite du commandant Slidell McKensie commencera mercredi (28 décembre) à bord du vaisseau *North Carolina*. On nous assure que cette instruction prouvera, de la manière la plus évidente, que la conduite de l'équipage après l'arrestation des mutins, avait été de nature à inspirer de vives inquiétudes; que plus d'une fois des actes d'insubordination eurent lieu, et qu'enfin la mise aux fers des principaux meneurs était loin d'avoir entièrement fait disparaître le danger. Le jugement est trop rapproché pour que nous ajoutions rien à ces renseignemens. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de toutes les révélations qu'amènera l'enquête."

MUSIQUE.—Les beaux-arts font de sensibles progrès aux Etats-Unis. La Société musicale de Boston, placée sous le patronage des noms glorieux de Handel et Haydn, a exécuté, durant les fêtes de Noël, le magnifique oratorio intitulé: *le Messie*. L'exécution a répondu presque complètement au mérite de l'œuvre.

Un descendant direct de WILLIAM PENN, fondateur de la Pennsylvanie, vient de mourir à Theltenham.

Le navire à vapeur *Britannia* n'a pas cessé un seul instant d'être en activité depuis le mois d'avril 1840. Il a franchi l'Atlantique 27 fois en 32 mois sans éprouver aucun accident.

FANNY ELLSLER a conclu un engagement de deux mois avec le Grand Opéra de Paris.

Un nouveau traité Postal vient d'être signé entre la France et l'Angleterre, ainsi qu'une Convention qui règle le droit de pêcheries de ces deux nations.

M. Charles Kemble, par suite d'embarras pécuniaires, a dû quitter la direction de Covent Garden.

NEW-YORK.—Durant l'année 1840, le capital engagé dans les manufactures de cet Etat s'est élevé à $52,329,000, elles employaient 8137 bras.

INTERIEUR.

[*Correspondance particulière de l'Abeille.*]

WASHINGTON, le 27 décembre 1842.

Le Congrès n'a pas siégé hier.

Au sénat, aujourd'hui de nombreuses pétitions pour et contre le rappel de la loi sur les faillites venant de tous les points de l'Union, ont été présentées. Ces pétitions et l'introduction de bills de localité ont entièrement employé l'heure durant laquelle le sénat a été en séance. Le bill de l'Echiquier de M. Talmadge était l'objet de l'ordre spécial du jour, mais à la demande de M. Talmadge lui-même, ce bill a été renvoyé à mardi prochain. Par renvoi de jeudi dernier le bill de M. Linn, pour faire remise de l'amende de $1,000 imposée au général Jackson s'est repris en discussion. M. Crittenden a renouvellé sa motion de référer ce bill au comité judiciaire, cette motion a été adoptée par 23 contre 19. Le sénat a ensuite pris en considération quelques affaires à l'exécutif et s'est ajourné.

A la Chambre des représentans, il ne s'est rien fait de bien important. Le bill de M. Everett pour rappeler la loi sur les faillites a été discuté de nouveau, les débats ont employé une grande partie de la séance, n'ont amené aucune décision. Après la lecture de plusieurs communications de l'exécutif référées aux comités spéciaux, la chambre s'est ajournée.

A en juger par les apparences des dispositions dans lesquelles se trouvent les deux chambres, je ne serais pas surpris si la loi sur les faillites, considérablement amendée et restreinte, n'était pas rappelée malgré tout ce qui pourrait être fait pour la faire rayer du livre des lois.

Charles Dickens a commencé le 1er. courant en Angleterre la publication d'un nouveau roman qui doit paraître en vingt livraisons mensuelles. Cette œuvre du fécond romancier porte un titre assez bizarre: Vie et aventures de Martin Chuzzlewit, ses parens, ses amis et ses ennemis; comprenant tous ses projets et toutes ses entreprises, avec un récit historique de tout ce qu'il a fait et de tout ce qu'il n'a pas fait, montrant en outre, qui a hérité de la vaisselle de famille, qui s'est présenté pour les cuillers d'argent et qui pour les couvertures de laine; le tout formant une clef complète de la maison de Chuzzlewit, avec illustrations par Phiz.

DES AGENTS CONSULAIRES DE LA FRANCE DES ETATS-UNIS ET DE L'ANGLETERRE.

Nous empruntons sur ce sujet au *Constitutionnel* les détails suivans, qui ne manquent pas d'intérêt:

"Depuis la réorganisation du corps consulaire en 1833, composé aujourd'hui de consuls-généraux, de consuls de première et de seconde classe, d'élèves-consuls et d'agens consulaires, nous avons environ cent fonctionnaires de cet ordre sur différens points du globe: soixante en Europe, dix en Asie, vingt-quatre en Amérique et six en Afrique. Toutefois, il est à remarquer que dans les lieux où nous avons des ambassades, ce sont des chancellers qui ont en général le titre de consuls honoraires, qui sont chargés du détail des affaires commerciales et qui remplacent par conséquent les consuls. Ce changement a été fait en 1830 par mesure d'économie. Les Etats-Unis, dont les relations commerciales sont moins importantes que les nôtres, ont cent cinquante-cinq consuls dans les pays étrangers; ils en ont surtout un grand nombre dans l'Amérique du Sud, où ils cherchent à étendre leurs relations commerciales. On sait qu'ils sont en grande partie les facteurs et les voituriers des nouvelles républiques. Ils ont aussi multiplié les agents consulaires dans l'Inde et dans les îles du golfe du Mexique; ils en ont quatre à Cuba et autant à Porto-Rico. Nous n'en avons que trois dans ces deux colonies espagnoles, et à part ceux de Canton et de Manille, nous n'en avons pas un seul dans l'Inde. Si l'on nous objectait qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des agens consulaires dans les lieux où les relations commerciales sont à peu près insignifiantes, nous répondrions que c'est précisément pour créer et pour étendre ces relations que les Etats-Unis ont multiplié les postes consulaires. Dans l'intérêt de notre industrie, à laquelle il faut chaque jour de nouveaux consommateurs, nous devons imiter cet exemple. Ce'a est d'autant plus nécessaire que nous avons à offrir aux étrangers principalement des objets manufacturés et de luxe, pour le placement desquels il faut plus d'efforts et de persévérance que pour celui des matières premières, généralement offertes par les Américains du Nord. Ceux-ci poussent les précautions au point d'avoir des consuls dans quelques colonies anglaises, où un régime spécial réserve cependant le commerce exclusivement à la métropole.

Si l'on veut que les consuls rendent tous les services qu'on est en droit de leur demander, il faut les entourer d'une influence morale, et d'un pouvoir très-étendu. C'est cette circonstance qui donne une si grande autorité aux consuls anglais. L'appui de leur gouvernement ne leur faillit jamais, et la position qu'on a su leur faire partout procure des garanties et des sûretés, pour ainsi dire exceptionnelles, au commerce britannique. C'est principalement à leur aide que l'Angleterre a trouvé ses débouchés dans les républiques de l'Amérique du sud. Là, ils ont rendu, depuis quelques années, des services signalés, et ils y ont créé des rivalités et une concurrence préjudiciables à notre commerce. Les agens consulaires que nous avons en Amérique sont évidemment insuffisans. Ce pays tend excessivement à devenir un immense centre de consommation, et pendant long-temps encore l'Europe l'approvisionnera en produits manufacturés. Nous n'avons dans toute l'Amérique que vingt-quatre consuls: six aux Etats-Unis, deux à Haïti, trois au Mexique, trois au Brésil, et les autres sont répartis dans les républiques de l'Amérique du Sud. M. Guizot avait annoncé qu'il chercherait à négocier des traités de commerce avec ces républiques. Ce serait une bonne pensée si elle recevait une bonne application, et elle pourrait avoir pour conséquence la création de quelques nouveaux consulats dans ces vastes régions.

DE LA PROPAGANDE RELIGIEUSE EN RUSSIE.

Il est curieux de lire dans le *Journal des Débats* le récit des moyens employés par l'empereur de Russie pour convertir les populations catholiques.

"Rien n'a manqué pendant l'année 1838 pour décider la conversion des Grecs-Unis: achats d'adhésions au prix d'un demi-sac de farine ou à force d'eau-de-vie donnée gratis; promesses de liberté aux serfs qui se convertiraient, et promesses suivies de parjures; gendarmes envoyés comme apôtres et frappant à coups de knout les populations qui refusaient d'abandonner la foi catholique; églises russes partout ouvertes, tandis que les églises latines sont fermées.

"Mais l'église ouverte reste vide; elle n'a pour fidèles que le prêtre russe et les soldats. "Voulez-vous voir, dit une relation, voulez-vous voir une population rassemblée en prière? allez dans les villages pendant la nuit; approchez de l'église fermée, là vous entendrez le peuple gémir et pleurer, agenouillé à la porte. Leurs larmes sont la rosée qui précède le lever de l'aurore."

"Après l'acte d'union de 1839, même résistance dans le peuple et dans le clergé secondaire; car nous ne croyons pas que parmi les prêtres tous répondirent, comme quelques curés de bonne composition: "Pourvu que je continue à me faire la barbe, pourvu que je ne change pas mes habits accoutumés et que je reste toujours curé de ma paroisse, je me confie pour le reste aux intentions du gouvernement, et je ferai tout ce que me prescrira l'autorité supérieure." Non! le plus grand nombre résista à l'apostasie.

"Alors les uns furent réduits à l'état de paysans et déclarés serfs; des docteurs en théologie furent envoyés dans les couvens et les séminaires russes, pour y remplir les fonctions de domestiques; d'autres furent jetés en prison, quoique vieux et malades, et ils y moururent. Un prêtre de quatre-vingts ans, relégué dans un couvent grec, y fut frappé sans pitié par ses geôliers, et enfermé sans nourriture dans la prison. Il pria et cria toute la nuit: "Ayez pitié de moi, mon Dieu!" et vers le matin, comme il entendit qu'il y avait dans le cachot voisin de sien un autre prêtre catholique, enfermé comme lui, il se confessa à lui à travers la porte, et mourut épuisé de froid et de faim.

"Voilà par quels moyens a été consommée la rupture de l'union de 1594; voilà comment s'est accomplie l'abolition de l'église grecque-unie en Lithuanie et dans la Russie Blanche. L'empereur a ordonné, et à son commandement deux millions de catholiques ont changé de communion. Ici le pasteur n'a point été frappé et les brebis dispersées; le pasteur a été acheté et les brebis ont été louées malgré leur résistance. L'empereur n'a pas connu sans doute les moyens employés pour opérer les conversions; ou s'il les a connus, l'idée qu'ils étaient employés contre des complices ou des partisans de l'insurrection polonaise lui en a adouci l'odieux; et maintenant qu'il en a fini avec les Grecs-Unis, il veut, si nous en croyons l'auteur du livre *Persécutions et Souffrances* (p. 411), il veut *s'occuper des Latins*.

"Ici commence une nouvelle série de faits: la persécution ne s'exerce plus contre les Grecs-Unis, qui disparaissent de la scène depuis 1839; elle s'exerce contre les catholiques de la Lithuanie, de la Russie-Blanche, et surtout du royaume de Pologne. Il ne s'agit plus de ramener à l'église russe une église intermédiaire, il s'agit de lui soumettre une église toute différente."

SALSEPAREILLE DE SAND.

Le nombre de malades qui ont été guéris par cette inappréciable préparation est sans exemple dans l'histoire de la médecine. Des milliers de personnes ont recouvré la santé en faisant usage de ce remède, et cependant elles avaient employé tous ceux qu'elles pouvaient avoir en leur possession ainsi que le prouvent les différens certificats publiés en abondance. Cette salsepareille a été entièrement approuvée par plusieurs médecins de cette ville et d'autres cités, et la manière dont sa bonne réputation s'est accrue dans le public la met à l'abri de toute compétition. Les maladies provenant de l'impureté du sang ou de la corruption des humeurs, telles que scrofules, écrouelles, et autres maladies cutanées, rhumatismes et goutte incipiente, furoncles, abcès internes, fistules, catarrhes chroniques, ulcères à la gorge, gonflemens des os, inflammations chroniques, dérangemens des femmes, débilité générale et prostration du système, toutes ces maladies sont guéries par la salsepareille.

Préparé et vendu en gros et en détail, et pour l'exportation par A. B. Sands & Co., droguistes et chimistes, bâtisse en granit 273, Broadway, encoignure Chamber street, New-York.

Vendu à la Nouvelle-Orléans, en gros, en détail et pour l'exportation à leur bureau du Sud, rue St Charles, No. 12.

et aussi chez SICKELS & Co., 40, rue du Canal, et ANDREW OLIVER & Co. 61, rue de Chartres.

Et chez tous les apothicaires et marchands-droguistes des Etats-Unis.

Prix:—$1 la bouteille. Six bouteilles pour $5.

IMPORTANT.—Insistez pour demander la Salsepareille de SAND, non une autre.

Une personne de notre bureau était sérieusement attaquée d'un rhumatisme inflammatoire dans les reins, elle avait essayé, mais en vain, de plusieurs remèdes, elle acheta chez COMSTOCK & MOSS, 35, rue des Magasins, du liniment de Hewes pour les os et les nerfs et en ayant fait usage une nuit et le jour suivant, elle a été complètement guérie. Ceux qui sont encore assez incrédules pour douter des vertus de cet article peuvent se convaincre qu'il ne manque jamais de guérir les rhumatismes et la goutte, les contractions de nerfs et les enflures des os. [Picayune]

Extrait Odontalgique pour le mal de dents.

Cet article n'est pas offert au public comme un de ces remèdes universels applicables à toutes les différentes formes de cette maladie pénible; il n'obtient de succès que lorsque la douleur provient d'une exposition de la membrane interne: dans ces cas il fera invariablement disparaître le plus violent mal de dents et il en détruira positivement le nerf en moins de 24 heures, sans aucune douleur, après quoi en suivant un nouveau traitement on peut rendre l'usage à la dent.

Comme beaucoup de personnes pourraient douter de ce qu'il vient d'annoncer, le soussigné croit qu'il n'est pas inutile de prier les malades de s'adresser aux personnes suivantes qui peuvent en parler par expérience, ou à quelques uns de leurs amis; on remarquera aussi que le soussigné est parfaitement connu et peut donner de bonnes références. On ne paiera rien jusqu'à ce que l'opération ait obtenu un plein succès.

R. G. M. Scott,	Dr. W. H. Jeagerden,
J. W. Stanton,	Dr. W. B. Dobson,
H. B. Page,	C. P. Young,
Cap. Dorsey,	G. W. Tobin,
J. & D. Donovan,	W. J. Morhead,
W. W. Weitzemburg,	Dr. Hanney.
E. B. Osborn.	

N. B.—A l'aide d'un puissant microscope, plusieurs opérations des dents peuvent être faites le soir, pour les personnes dont les affaires les occupent dans la journée.

S. F. SMITH, Chirurgien Dentiste, 117 Douane. 5 janv

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Chateaubriand, Laborde, Havre. — Herbault frères
Colombo, Haley, Liverpool. — J H Ashbridge
Asia, Bange, Liverpool. — Moss & Giffney
Ohio, Hatch, Philadelphie. — S & J P Whitney
Barque Daly, Farley, Liverpool. — H C Cammack & co
Althea, Simpson, Boston. — Bridge & Bro
Brick Danube, Clark, New York. — Harrod & Darling
Nueva Ramoncita, Sola, Havane. — J Robert
Goel. Belle, Roach, Havane. — Raymond & Co
Clara Ann, Cozzins, Mobile. — Connolly & Wilson

ARRIVES.

Bateau de remorque Southerner, Whon, des Passes, avec le navire Milo et la barque Empress.
Navire Milo, Thompson, de Portsmouth, N. H.
Barque Empress, Church, de Bristol, R. I.
Goel. Helen, Shirley, de Pensacole.
Steamer Victress, McClean, Cincinnati.
Corsair, Anshutz, Cincinnati.
Ambassador, Brenham, Vicksburg.

MEMORANDA.

Baltimore, 26 dec—Expédiée, barque Mary, Myrick, Nlle Orleans.
New-York, 24 dec—Expédie, navire Union Russell, do
Newport, 22 dec—Arrivé, brick Puritan, Ulmer, de la N. Orleans pour N. York.

DERNIERES DATES.

New-York	dec 26	Londres	dec 3
Boston	dec 26	Liverpool	dec 4
Baltimore	dec 27	Paris	dec 1
Washington	dec 27	Havre	nov 30
Philadelphie	dec 27	Bordeaux	nov 26
Charleston	dec 24	Vera-Cruz	nov 20
Havane	dec 24	Mexico	nov 22
Galveston	dec 26	Tampico	nov 14

MARCHES STE-MARIE ET AUX LEGUMES DE LA SECONDE MUNICIPALITE.

Le fermier a l'honneur d'informer le public que le Conseil a fait arranger ces marchés de manière à ce que le public puisse trouver dans l'un et dans l'autre, toutes les nécessités de la vie, telles que: *viandes des meilleures qualités, poissons, gibier, graceries, fruits et légumes* de bonne qualité, le tout vendu à très bon marché. Il invite le peuple en général à se porter à ces marchés, soit pour y vendre, soit pour y acheter leurs provisions. 4 janv—6

BON MARCHE! BON MARCHE! BON MARCHE!!! 300 CHAPEAUX RICHES pour dames, à QUATRE PIASTRES, en velours, satin, épingle, soie à l'épreuve de l'eau, gros de Naples, avec plumes et fleurs, reçus par le navire Ville de Paris, à vendre au No. 63, rue de Chartres, à l'encoignure Bienville. 5 jan—3

AVIS. Il a été égaré un mandat de la Municipalité No. 1, de la somme de $660, lequel, avait été donné en paiement du nettoiement des rues pendant le mois de novembre dernier et portant le No. 1171 du contrôle du Voyer, comme aussi le No. 471 du contrôleur de la Municipalité. Ledit mandat est souscrit en faveur de L. A. Faure. Le public est en conséquence prévenu de ne pas négocier ni recevoir ledit mandat en paiement, arrêt de paiement ayant été fait entre les mains du Trésorier de la police. BOUTIN, GALLY & co. 6 jan

CIGARES de la Havane—Un assortiment général de marques de choix, en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée. 6 jan

INDIGO—Excellente qualité, à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée. 6 jan

SUCRE de la Havane—Blanc et brun, à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée. 6 jan

GENIEVRE etc—3 pipes genièvre, une demi pipe eau de vie, 8 barils imitation rum de la Jamaique, dernièrement reçues, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 6 jan

ALE—25 barils supérieure, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 6 jan

HARENGS de Potomac—50 barils à l'usage des familles en débarquement et à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras. 6 janv

HUILE de Baleine—15000 gallons supérieure d'hiver dernièrement reçus à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49, Commune. 6 janv

MAQUEREAUX—300 barils assortis à vendre par HARROD, DARLING & Co., 49, Commune. 6 janv

CLOUS—300 barils de fer de Suède assortis de 4 à 60 s, à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49, Commune. 6 janv

CITRONS—100 caisses de Sicile, de choix à vendre par HARROD, DARLING & Co., 49, Commune. 6 janv

CAFE DE LA HAVANE—en débarquement du steamship Alabama et du brick J. W. Huntington à vendre par J. ALBERT, 22, rue St-Louis. 5 janv

SUCRE de la Havane blanc et brun à vendre à bas prix par J. ALBERT, 22, rue St-Louis. 6 janv

CHANGE—Traites à vue sur Boston, New-York et Philadelphie à vendre par J. ALBERT, 22, rue St-Louis. 6 janv

FOIN et Patates—600 barils patates, 300 balles foin actuellement en débarquement, à vendre par L. H. GALE, 93, Commune. 6 janv

TOILE et Corde d'Emballage de l'Inde, Corde du Kentucky et de Manille, sacs de Pitre, à vendre par GEO. GREEN & BROTH, 81 Gravier. 6 jan

RAISINS sacs, de Malaga, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 82 Gravier. 6 jan

COUVERTURES françaises à points de Granive, à vendre par GEO. GREEN & BROTH, 82 Gravier. 6 jan

VINS de Champagne, Muscat et Malaga, à vendre par GEO. GREEN & BROTH, 82 Gravier. 6 jan

CAFE—Rio et Java, à vendre par GEO. GREEN & BROTH, 82 Gravier. 6 jan

CAFE de la Havane—50 sacs de la nouvelle récolte, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 5 dec

BEURRE de l'Ouest—[illegible] barillets, à vendre par C. DOANE & Co, 60, Poydras. 30 dec

HUILE de Palmachristi—En barils, à vendre par C. DOANE & Co, 60, Poydras. 30 dec

BOUCHONS velours—50 milliers de qualité supérieure, à vendre par C. DOANE & Co, 60, Poydras. 30 dec

THÉ—20 demi caisses thé Young Hyson, en magasin, à vendre par CHARLES DOANE & co, 60 Poydras. 30 d

CORDES d'emballage et ficelle—[illegible] rouleaux cordes, 300 balles ficelle, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co, 24, Poydras. 20 dec

FLANELLE blanche, rouge et écarlate, en magasin et à vendre par WM. PREHN, 56 Douane. 22 déc

CAFE Rio de la nouvelle récolte, en magasin et à vendre par WM. PREHN, 56 Douane. 22 déc

BLANC DE PLOMB—[illegible] barillets blanc de plomb, de la Compagnie de New-York et Saugerties, en magasin et à vendre par WM. PREHN, 56 Douane. 22 déc

ARTICLES DIVERS—1500 caisses blanc de baleine de New-Bedford, 1000 barillets clous en fer de Suède, 500 do de américains, 500 sacs café de Rio, 150 rouleaux cordages de Manille et goudronnés, 50 tierçons riz, 600 caisses raisins M. R., 60 barriques huile de baleine. A vendre par [illegible] 30 déc

CORDES d'emballage—71 [illegible] C. DOANE & Co, 60, Poydras. 30 déc

Association des Vétérans de la Louisiane de 1814-15. Les membres de cette association sont invités à s'assembler à la Bourse de Cité, rue St. Louis, (vendredi) soir, 6 janvier à 6 heures. H. W. PALFREY, Secrétaire. 4 jan—2

Le navire VIRGINIA, capitaine Bates, sera expédié aujourd'hui pour le Havre. Les chargeurs sont invités à présenter leur manifeste à la Douane avant midi. S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp. 4 janv

Le capitaine et les consignataires de la barque anglaise LANARKSHIRE ne seront point responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage. WM. PREHN, 56 Douane. 4 janv

Nouvelle-Orléans, le 4 janvier 1843. Si Mr. Pedro Nolasco de Lema, réside dans les limites de la paroisse d'Orléans, il est prié de se présenter au bureau du soussigné, pour y prendre connaissance d'une affaire qui l'intéresse. A. BAUDOUIN, 23, rue Royale. 4 jan—3

Nueva Orleans, 4 de Enero 1843. Si el señor don Pedro Nolasco de LEMA se halla en esta ciudad, recibira un aviso de alguna importancia si se presenta en la oficina de A. BAUDOUIN, 23, calle Real. 5 de enero—3

BANQUE DE CARROLLTON. Nouvelle-Orléans, le 27 Déc. 1842. Avis est par le présent donné qu'une élection des directeurs pour la Compagnie du Rail road de la Nouvelle-Orléans et Carrollton, aura lieu samedi, 28 janvier 1843, au local de la Banque, rue du Canal, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. Par ordre, JOHN NICHOLSON, Caissier. 28 dec

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES NEGOCIANTS. Nouvelle-Orléans, le 27 décembre 1842. Il est par le présent notifié aux actionnaires de cette institution que l'élection annuelle des directeurs aura lieu au bureau de la compagnie, le lundi 9 de janvier 1843, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. JOHN PEMBERTON, Secrétaire. 29 déc—11

AVIS. La société existant autrefois sous les raisons de J. P. Freeman & Co. à la Nouvelle Orléans, et Freeman & Williams, à Rahway, New Jersey, étant arrivée à son terme, le 1er. du courant, est dissoute à dater de ce jour. Mr. J. P. Freeman est seul autorisé à employer le nom de la société en liquidation. J. P. FREEMAN. C. C. WILLIAMS. N. B. Mr. Henry H. Lee, ayant acheté les valeurs de la maison J. P. Freeman & Co. procédera à la liquidation des affaires à son comptoir, rue des Magasins, No. 9. 5 janv

UNE Dame française, parlant les langues anglaise et espagnole, et pouvant offrir les meilleures recommandations, désirerait trouver à se placer comme institutrice dans une famille particulière. S'adresser rue Apollon, no. 12. 3 jan—4

A. LEFEVRE, chapelier de Paris, donne des coups de fer aux chapeaux, les dégraisse, remet les tissus à neuf, et en vend à très bon prix. Rue St. Pierre, entre Chartres et Royale. 6 jan

AVANCES—Le soussigné fera des avances libérales sur consignations de sucres, mélasses, cotons, tabacs et autres produits à MM. F. Harmony's Nephews, et Howland & Aspinwall, à New York, et à ses amis du Havre et de Philadelphie. A. BAUDOUIN, 23, rue Royale. 5 janv

VIN château Margaux de qualité supérieure, 100 caisses, à vendre par J. L. DONNAMETTE, 49, Conti. 5 janv

CADRES dits passe-partout pour les épreuves du Daguerréotype unis et dorés, à vendre par J. L. DONNAMETTE, 49, Conti. 6 janv

CHOCOLAT—100 caisses No. en débarquement du navire Charlotte et à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins. 5 jan

CORDES et Toile d'emballage—150 rouleaux cordes, et 150 pièces toile, reçues par le Nashville et à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 53, Magasins. 6 jan

AMIDON—100 caisses amidon de Cincinnati à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 53, Magasins. 4 jan

SAVON—100 caisses et demi caisses savon de Boston, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 53, Magasins. 5 jan

CHANDELLES—500 caisses blanc de baleine, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins. 5 jan

FARINE—1,200 barils en débarquement d'un chaland, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 36 Poydras. 6 jan

CERISES à l'eau de vie—Nouvelle récolte de Badin Frères, dernièrement reçues, à vendre par ANTIN, DARAN & Co, 15, rue St. Louis. 4 janv

GRAINE de Coton—Le soussigné vient de recevoir une grande quantité de graines de coton du Petit Golfe, garanties de la récolte de 1842. Aussi—20 boisseaux de graines de coton égyptien, à vendre à des prix modérés. WM. DINN, 11, Commune. 6 jan

CAFE de la Havane—100 sacs café de première qualité, en débarquement du steamer Alabama, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras, encoignure Magasins. 31 dec.

FROMAGES. SEUL dépôt des véritables Fromages de Neufchâtel en Suisse, conservés dans leur fraîcheur primitive, récemment arrivés par le Louis XIV. Au magasin de papiers peints, rue de Chartres, 159. 5 dec

A VENDRE—Une grocerie. S'adresser à l'encoignure des rues d'Orléans et Bourgogne. 19 déc—12

CHANGEMENT DE DOMICILE—R. O. HOBBS a transporté son comptoir à son ancienne résidence No. 12, rue de la Douane. 29 dec

A LOUER—Ensemble ou séparément, jusqu'au 1er. novembre prochain, le premier et deuxième étage de la maison rue Conti, No. 49. Une ou deux familles pourraient avoir ces appartements à bas prix en s'adressant au magasin 49, Conti. 4 janv

AVANCES—Le soussigné fera des avances sur consignations de sucre à ses correspondans à New York et à Philadelphie. J. ALBERT, 22, St. Louis.

MUNICIPALITE No. 1. Trésorerie du Département de la Police. Avis est par le présent donné aux contribuables de la 1ère Municipalité, que la collecte des taxes sur propriétés foncières et sur esclaves, pour l'année 1842, commencera le 1er. janvier 1843. A. J. GUIROT, Trésorier. 17 dec—1m

LE capitaine C. Laurent, dernièrement arrivé de France, et ayant quitté le commandement du steamer Clipper, profite de cette occasion pour remercier bien sincèrement les nombreux amis et connaissances du patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour, et les informe respectueusement, ainsi que le public, qu'il vient de former une société avec son neveu M. G. Gaschet de Lisle, pour faire les affaires de commission en général. Ils espèrent que par leurs efforts et la connaissance qu'ils ont de la place, obtenir les plus avantageux pour les produits de toutes espèces qui leur seront envoyés en consignation. C. LAURENT & GASCHET DE LISLE, 19, Nouvelle Levée, entre Bienville et Conti. 31 dec—30

GRAND ASSORTIMENT DE VINS FINS A PRIX REDUITS. VINS de Bordeaux:—Premier grand vin château Haut Brion [illegible], M. Eugène Larrieu, successeur de Beyerman: Vin Ormand Larose véritable, de la propriété de MM. Bulgnerie, reçu directement; Vin Château Lafite 1832; St. Julien 1831; Paul Vigoré, vieux St. Estèphe; Château Margaux, Pauillac Médoc, vins blancs Haut Barsac, Haut Sauterne, Château d'Yquem, en caisses de 12 et 24 demi bouteilles, &c. &c. Vins du Rhin—Hockeimer, Markobrunner, Niesteiner, Braunenberger, Johannisberg, &c. &c. Vins de Bourgogne—Chambertin, Volnay, Clos de Vougeot (marque Lausseure). Champagne qualité supérieure—des marques connues de Phenix Grape, Fanny Ellsler, Bacchus, Sillery mousseux, Bourgogne mousseux, vin doux d'Alicante. En vente on trouvera chez le soussigné les meilleures qualités de vins, eau de vie et liqueurs soit en barriques, en caisses, à la douzaine à des prix très réduits. J. E. LOREILLE, Encoignure Royale et Douane. 31 dec.

THÉ—300 caisses en débarquement du navire Ohio, à vendre par les soussignés, savoir: 100 caisses Thé impérial, 100 do de poudre à canon, 80 do 13 livres Young Hyson, 20 do impérial, contenant chacune 12 boîtes de 6 livres, 25 do poudre à canon do. MERLE, BEYLE & Co, 45 Vieille Levée

CAFE de la Havane—387 sacs prime, vert, en débarquement du [illegible] RICE & HATHAWAY, 71 Magasins. 30 dec

CAFE Rio, Java et St. Domingue, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins. 30 dec

THÉ—Young Hyson, impérial et poudre à canon, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins. 30 dec

INDIGO—16 caisses dernièrement reçues de Manille, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins. 30 dec

SIROP de Batterie—100 barils à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins. 30 dec

MAQUEREAUX & Morue—475 caisses et barils à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins. 30 dec

SUCRE, en pain—300 barils Nos. 1 à 4, à vendre par RICE & HATHAWAY, 71 Magasins, Agents de la raffinerie de Washington. 30 dec

TOILE à sacs de Russie—5 balles en débarquement du navire Ohio de New York, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée. 30 dec

PRINCIPE—200,000 de qualité supérieure, d'importation directe, en débarquement et à vendre par G. E. CLIFFORD, 47, Poydras. 30 dec

CORDAGE de Manille—400 rouleaux dimensions assorties, à vendre en magasin par GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras. 30 dec

CIGARES de la Havane—60,000 en débarquement de la goelette Hero et de la barque Adeline Eliza, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 30 dec

CAFE prime de la Havane, en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 30 dec

CIGARES de la Havane, Regalias, Canones, Cazadores, &c. en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 30 dec

CAFE—800 sacs Rio, 90 demi barils farine en débarquement, 700 barillets de plomb, 8 balles bouchons, [illegible] barils haricots, 20 barillets beurre de l'Ouest, 75 rouleaux corde, huile de palma Christi, à vendre par C. DOANE & Co. 30 dec

A VENDRE par Norcross & Fosdick, 40, rue Gravier—20,000 sacs de pitre, 300 rouleaux cordages de Manille, 100 balles étoupe, 150 sacs café, 300 caisses thé différentes marques, 50 barillets beurre de Goshen, 300 barils maquereaux Nos. 1 et 2, 30 barils No. 3, 50 1/2 do No. 1, 600 caisses saumon et de morue. 26 d

ASSURANCE DE MARINE. COMPAGNIE DE SAUVETAGE MUTUEL DE NEW-YORK. Zebedee Cook Jr. Président—A. Paul, Vice-président; J. B. Collins, Secrétaire. Avec un capital de près de

350,000 PIASTRES.

Tout ce capital investi en bons et hypothèques dans ladite ville.

Le système adopté par cette compagnie est de diviser au pro rata tous les profits de l'année à ceux qui se font assurer. Dans aucun cas l'assureur ne sera passible d'aucune autre somme que celle de la prime payée, mais dans tous les cas il recevra, à la fin de chaque année, sans égard aux sommes qui auront pu lui être payées pour pertes, un script qui lui donnera droit à une part égale des profits qui pourraient exister. Le script pourra être transféré à volonté, mais ne sera rachetable qu'à l'expiration de la charte; toutefois un intérêt annuel sera payé en argent. Le soussigné, agent de la sus-dite compagnie, est chargé d'effectuer des assurances sur toute espèce de risques, sur navires, marchandises et fret. Sur le fleuve, en sommes n'excédant pas $15,000. Sur les rivières, do do $10,000. THOMAS A. ADAMS, No. 40, rue de la Commune. Références:—Wm. G. Hewes, S. & J. P. Whitney, Harrod, Darling & Co., Wood & Simmons, Whitney & Burnham. 27 dec

SANGSUES! Entrepôt général, rue du Quartier No. 46, entre Condé et Vieille-Levée. REÇU par les dernières arrivages de France et d'Espagne, un assortiment de belles Sangsues, à vendre en gros et en détail, à des prix modérés, au susdit établissement. 9 déc.

BOTTES, Souliers et Brodequins—200 caisses actuellement en débarquement des navires Charlotte & Nerman, de Boston, se composant d'un assortiment général convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à bas prix pour du comptant ou de bons papiers de la ville par A. F. DUNBAR & Co. 18, Douane. 30 déc

LE soussigné offre en vente: Chapeaux de dames et d'enfans, de $3 à $6. Articles d'étrennes: Poupées, Nécessaires et Jouets d'enfans, Parfumerie de Monpelas, Prévot, Gerlin et Jean Maria Farina; dépôt d'Odontine Pelletier pour la conservation des dents, Poudre et Eau pour teindre les cheveux. Articles divers pour dames et messieurs: Perruques, Nattes, Frisettes et Bandeaux. Coiffe les dames et donne des leçons de coiffure. Salon pour la coupe des cheveux. Nouvelles Cafetières pour faire du café. C. MOREAU, Encoignure Royale et St. Pierre, St. Charles, en face de l'hôtel [illegible]. 18 déc—1m

INSTITUTIONS.

COURS D'ANGLAIS DU SOIR. MONSR. ORTON, professeur d'anglais, depuis sept ans dans les premiers établissemens de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de prévenir le public et particulièrement ses anciens élèves et Messieurs les étrangers, qu'à la suite de nombreuses demandes qu'on vient de lui faire, il ouvrira le 1er. décembre prochain dans une des salles de l'institution Buffet, rue Bourbon No. 53, entre Douane et Bienville, deux cours d'anglais pour les adultes; dont le 1er. pour les moins avancés aura lieu tous les lundis, mercredis et vendredis et le 2nd. pour les plus avancés, tous les mardis, jeudis et samedis depuis [illegible] heures et demi jusqu'à — heures du soir. Le but du professeur de ces cours sera de mettre les personnes qui l'honoreront de leur confiance à même de parler avec facilité la langue anglaise. Prix pour chaque cours, $6 par mois, payables d'avance. Cette condition est rigoureusement à remplir avant de prendre la première leçon au commencement de chaque mois. Pour se faire inscrire, s'adresser à M. Buffet, rue Bourbon, No. 53, entre Douane et Bienville, ou à ALLEN ORTON, rue Carondelet No. 166. 24 nov

Changement de domicile. COURS DE LANGUES. SYSTEME ORAL. J. S. PALOS, professeur de langues, a transporté son bureau au No. 23, rue Bourbon, entre Douane et Conti. Il a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent acquérir une parfaite connaissance de la langue anglaise ou de la langue espagnole, qu'il ouvrira des nouveaux cours du soir le 22 de novembre, par le SYSTEME ORAL. J. S. Palos a été occupé pendant deux ans dans l'enseignement de l'anglais; ce qui lui a fait mettre en pratique une méthode qui garantit les progrès rapides aux élèves, et l'unique par laquelle on parvient à parler la langue en toute perfection. Le système oral possède les plus grands avantages jusqu'ici inconnus, à l'égard de la facilité, tant pour la théorie que pour la pratique. La méthode en est unie, simple, naturelle et progressive. Prix: par mois, un nombre d'élèves en classe, $6 00. Leçons particulières, [illegible]. Le Professeur tient des classes en ville à des prix modérés, rue Bourbon, No. 23. 23 oct

ACADEMIE DE DANSE, Encoignure des rues Bourbon et Douane. No. 31. MR. CLINSKY, professeur de danse, a l'honneur de prévenir les Dames et les Messieurs de la Louisiane qu'il commencera ses leçons depuis le 2 de ce mois. M. C. donnera des leçons particulières chez les familles et dans les académies. Références:—MM. l'honorable Paul Bertus, Edmond Forstall, Dr. Guenard, D. Bourneo, Isaac Preston, Wm. Crenshaw, Dr. Jones, Dr. Thos. C. Mens, J. H. Leverich, L. H. Oostenholer, Dr. Cénas, major Beard, Wm. C. Micou, Hagan, Thomas Barrett. 9 nov

BOTTES, Souliers et Brodequins—136 Caisses en débarquement du navire Charlotte, à vendre par R. O. HOBBS, 12, Douane. 4 janv

SEL des îles Turques—3,000 Boisseaux à bord, à vendre par WOOD & SIMMONS, 30, Magasins. 4 janv

CAFE—221 sacs prime vert, en débarquement de la goelette CLORINDA de la Havane, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée. 4 janv

VINS—30 1/4 barriques Pic-de-Fenerif, Madère en débarquement du navire Augusta, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 4 janv

BARILS de Mélasse—150 jeux du Connecticut, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 4 janv

HUILE de baleine raffinée en barils et barriques, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 4 janv

ESPRIT de thérébenthine, distillation de New-York, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 4 janv

THÉ vert et noir de différentes descriptions, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 4 janv

BACON nouveau—27 barriques jambons, épaules et plats côtes reçus par le steamer France, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 36 Poydras. 4 janv

SEL—2,000 sacs sel fin et commun, en débarquement des navires Belmont et Emerald, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par GEO. HARRISON, 67, Tchoupitoulas. 4 jan

SEL—100 sacs sel des Iles Turques, en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par GEO. HARRISON, 67, Tchoupitoulas. 4 jan

GRAISSE—846 barils et 760 barillets en débarquement du steamer Nashville, à vendre par HEWITT, HERAN & co, 61 Poydras. 4 jan

PORC—600 barils prime et M. O., en débarquement du steamer Nashville, à vendre par HEWITT, HERAN & co, 61 Poydras. 4 jan

CAFE de Rio, de la nouvelle récolte, qualité supérieure, en débarquement de Cuba et à vendre par WM. PREHN, 56 Douane. 4 janv

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Pistalies, Bretagnes, coutil, &c. en magasin et à vendre par WM. PREHN, 56 Douane. 4 janv

BLANC de Plomb—[illegible] barillets de New York et Saugerties, en magasin et à vendre par WM. PREHN, 56 Douane. 4 janv

VIN de Bucellas—en magasin et à vendre par WM. PREHN, 56 Douane. 1 janv

VIN de Champagne, d'excellente qualité, en magasin et à vendre par WM. PREHN, 56 Douane. 4 janv

TOILE D'IRLANDE.—Le soussigné offre à vendre à des prix réduits, par colis, un grand assortiment de toile, comme suit: 4/4, en grandes pièces, communes à extra-fine, do. en demi-pièces do. Diapres et damassées, en pièces, Linge de table damassé, Etoffe écrue et en couleurs, pour pantalons, Coutil uni, en couleurs et en fantaisie, Toile de Hollande écrue, Bretagnes, Platilles, communes à fines, &c. WM. PREHN, 56, Douane. 4 janv

MARCHANDISES à vendre par NORCROSS & FOSDICK, No. 40, rue Gravier: 100 barriques Riz frais, 300 caisses et barils Sucre raffiné de Boston, 1,000 caisses Raisin de Malaga, M. R., 20,000 sacs de pitre, 200 sacs Café St. Domingue, 200 caisses Blanc de Baleine de New Bedford, 100 balles Thé impérial, poudre à canon, souchong, &c, 300 barillets Clous de Boston, 300 caisses Savon, 250 caisses Cadre du Nord, 200 barils dito, 12 pipes Genièvre de Hollande, marque de l'ancre, 10 demi-pipes Eau-de-vie, Otard, Dupuy & Co, 10 caisses Mouchoirs Pongee, [illegible] milliers Cigares de la Princesse, 200 rouleaux Corde de Manille, 100 balles Etoupe. 4 janv

LE Docteur PIERRE TRICOT, récemment arrivé de Paris, offre ses services au public. Il a fixé sa résidence rue Toulouse No. 79, entre Royale et Bourbon. 3 jan—6

AVIS—Les soussignés ont, ce jour, formé une société sous la raison de Jordy & Brasier, pour l'entreprise de tous genres d'affaires en consignation, ou d'agence sur cette place. Nouvelle-Orléans, 1er. janvier 1843. P. JORDY. E. F. BRASIER. 3 janv—10 69, rue Royale

LA société existant dans cette ville sous la raison Cucullu, Lapeyre & Co. étant arrivée à son terme, la signature sociale ne sera plus employée qu'en liquidation. J. M. Lapeyre est chargé de cette liquidation. Nouvelle-Orléans, 1er. janvier 1843. M. S. CUCULLU. J. M. LAPEYRE. EUG. ROUSSEAU. 3 janv—10

LES soussignés ont aujourd'hui formé une société pour la transaction des affaires de commission en général dans cette ville, sous la raison sociale de Hubbard & Bowers. C. D. HUBBARD. GEO. P. BOWERS, Jr. 3 janv—6 13 rue Bienville

CAFE Havane, au vert—400 sacs en magasin et à vendre par J. L. DONNAMETTE, 49, rue Conti. 3 janv

CAFE Havane, au vert—30 sacs en débarquement de la goelette Corinda, à vendre par J. L. DONNAMETTE, 49 Conti. 3 janv

CAPRES en caisses—100 boîtes, à vendre par J. L. DONNAMETTE, 49 Conti. 3 janv

BROME, par—à vendre par J. L. DONNAMETTE, 49 Conti. 3 janv

GRAINES de Jardinage—à vendre par J. L. DONNAMETTE, 49 Conti. 3 janv

YEUX artificiels humains—à vendre par J. L. DONNAMETTE, 49 Conti. 3 janv

FARINE en bon ordre, en débarquement d'un chaland et à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 36 Poydras. 3 janv

TOILE, Corde et Ficelle d'emballage—1000 rouleaux et pièces toile et corde et 100 balles ficelle à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 36 Poydras. 3 janv

PORC—50 barils, désossé, 300 do. mess, 100 do M. O. 13 do. Rump, à l'inspection et à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 36 Poydras. 3 janv

FICELLE—75 balles en magasin et à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 36 Poydras. 3 janv

CHANGE sur Paris et Bordeaux, à vendre par CH. DUFOUR, 31 Conti. 3 jan

SEL—3,000 sacs gros et fin de Liverpool en débarquement des navires Emerald et Ocilah, à vendre par ALEX. PARKS & co, 48 Commune. 3 jan—3

A LOUER—Plusieurs terrains vides dans la rue Baronne près le marché Poydras. Cette propriété est très convenablement située et sera louée à des conditions raisonnables. S'adresser à la Banque de Carrollton. 3 jan

CAFE de Rio—Nouvelle récolte, bonne qualité, en débarquement des navires Wodan et Harrison et en magasin à vendre par JOSHUA DIXON, 10 Royale. 3 jan

CUIRS—200 cuirs verts en débarquement et à vendre par CANTIN, DARAN & co, 15 St. Louis. 3 jan

CAFE—Prime vert de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée. 3 jan

BOIS de Campeche—67 tonneaux en débarquement de la goelette Samuel Ingham, à vendre par FRATZ & HERNANDEZ, 27 Toulouse. 3 jan

CIGARES de Tabasco—174,000 qualité supérieure en débarquement de la goelette Samuel Ingham, à vendre par FRATZ & HERNANDEZ, 25 Toulouse. 3 jan

CAFE de la Havane—400 sacs en magasin, à vendre par FRATZ & HERNANDEZ, 27 Toulouse. 3 jan

RAISINS secs—200 caisses en magasin, à vendre par FRATZ & HERNANDEZ, 27 Toulouse. 3 jan

FERBLANC—marque Ponty Pool, à vendre par F. DE LIZARDI & Co, 53, Bienville. 3 janv

SUCRE et mélasse—Plusieurs belles récoltes de sucre et mélasse en haut et en bas de la ville, à vendre par F. DE LIZARDI & Co, 53, Bienville. 3 janv

FER anglais—Une facture formant un bel assortiment, à vendre pour clore une consignation par F. DE LIZARDI & Co, 53, Bienville. 3 janv

AVIS—Un nègre de 12 à 15 ans, connaissant la ville, et bien recommandé, trouvera un emploi chez J. E. LOREILLE, enc. Royale et Douane. 3 janv

LE soussigné prévient le public en général que n'ayant pu terminer la vente de son stock à l'encan, il la continuera à l'amiable à des prix très très réduits en gros et en détail. BENJ. LACOSTE, 103, rue Royale entre Conti et St.-Louis. 27 déc.

CHALES! CHALES! UN assortiment de Châles reçus directement de France, tels que Cachemires, Kabyles, Indous, Tartans, Satin et quelques Echarpes Adumant, à vendre au prix coûtant, pour clore cet article. 15, rue Conti, entre Chartres et Royale. 24 nov

MAGASIN DE QUINCAILLERIE ET DE COUTELLERIE, OUTILS DE MECANIQUE ET ATTIRAIL D'HABITATION. No. 48, rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville. LE soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a reçu d'Europe et des villes manufacturières du Nord, un bon stock de marchandises entièrement nouvelles concernant les différentes branches de son commerce, que l'on peut actuellement visiter. [illegible]

FUSILS.—Un grand et bel assortiment [illegible]

FERREMENTS DE CONSTRUCTION [illegible]

FERREMENTS DE CABINET.—Une grande quantité.

[illegible] DE SONNETTES. [illegible]

[illegible] DE MECANIQUE. [illegible]

COUTELLERIE.—Consistant en couverts de table, canifs, ciseaux, [illegible]

USTENSILES DE CUISINE.—[illegible]

[illegible]

SALSEPAREILLE DE SAND.

[illegible]

Cette médecine est [illegible] employée en nombreux [illegible] La Salsepareille a été [illegible]

En outre de tous ces avantages de cette préparation, les propriétaires lui ont fait subir les expériences d'un homme de la science, demeurant depuis plusieurs années dans le pays; ces expériences ont amené les meilleurs résultats et donnent les véritables propriétés de la Salsepareille. Les propriétaires ont employé à plusieurs années à la préparation de ce remède et ont contenu [illegible] avec un égal succès, les ont engagé à offrir ce remède au monde entier afin qu'il soit bien convaincu de son efficacité. Les succès de ce remède dont les vertus sont sans exemple dans l'histoire de la médecine, sont pleinement garantis par les nombreux certificats et témoignages des guérisons obtenues dans les cas les plus graves.

La guérison suivante a été si remarquable, et si extraordinaire, elle a tellement dépassé toute attente que, pour que sa réalité ne soit pas suspectée elle a été certifiée sous serment le 26 août 1842, pardevant S. H. Robert H. Morris, maire de la ville de New-York.

New-York, le 25 août 1842.

Messieurs—Vous faire le tableau fidèle de tout ce que j'ai souffert, durant des mois entiers que je suis resté au lit en proie aux douleurs les plus vives, me serait impossible. Bien souvent pendant mes longues nuits d'agonie quand chacun goûtait les douceurs du sommeil, j'ai tourné mon visage vers le mur et j'ai invoqué la mort.

Cette maladie m'est venue par suite d'une imprudence que j'avais faite en m'exposant tête nue dans un courant d'air, ce qui m'arrêta soudainement la transpiration. Je ne souffris pas alors d'abord pour appeler un médecin, mais les douleurs se faisant plus vivement sentir je fis venir un docteur, lequel m'ordonna des [illegible] avec du mercure et l'emploi de la racine de salsepareille mêlée avec du ligament vin que je pris [illegible] pendant plusieurs mois. Aussitôt que j'eus fait usage du mercure, je ressentis son influence empoisonnée; tout mon système glandulaire fut affecté, ainsi que mes os, mes jointures et mes muscles. Des tumeurs de la grosseur d'un œuf se formaient sur ma peau, et j'éprouvai un violent mal de tête, jusqu'à ce que ces tumeurs venaient à crever elles rendaient une grande quantité de sang et de pus, bientôt elles devinrent si abondantes que j'en eus tout le corps couvert. Mais ce n'était encore que le commencement de mes afflictions, vinrent ensuite les tortures occasionnées par les rhumatismes chroniques, tantôt il me semblait que mes membres étaient brisés, tantôt il me semblait qu'on m'enfonçait des couteaux qui m'écharpaient de toute part, les muscles de mes jambes me paraissaient noués et étaient durs comme des os, mes souffrances étaient telles que mes cris éveillaient toute la maison et troublaient quelquefois le sommeil de mes voisins. Je n'ai pas dormi une seule nuit durant le mois de décembre dernier; j'étais seulement quelques moments de sommeil en me couchant sur une chaise avec un oreiller. L'éruption augmenta alors d'une manière effrayante, toute ma figure n'était plus qu'une large plaie, la peau et la chair de mes mains et de mes bras étaient si tellement ulcérées qu'on apercevait les os, tous les médecins m'abandonnèrent. C'est alors que je désirai mourir, car cette longue maladie avait épuisé toutes mes ressources en argent. Quelque temps après, j'eus le bonheur de lire dans les journaux l'annonce de votre salsepareille, accompagnée d'un certificat de M. Burdock, attestant une guérison très extraordinaire par l'emploi de ce remède. Comme en cas ressemblait au mien, une lueur d'espérance me rattacha à la vie. Le second jour où je fis usage de cette salsepareille, mes souffrances diminuèrent et je commençai à dormir, ce qui ne m'était pas arrivé depuis plusieurs mois. Après en avoir pris une bouteille, je me sentis presque plus et l'éruption diminua. J'en envoyai encore chercher une autre bouteille, et l'amélioration continua, puis une autre bouteille, et peu de jours après, ou malheureux, de mort que j'étais, je me portai presque bien. Quinze jours après avoir pris la première dose, je commençai à marcher à l'aide d'une canne, et à présent, messieurs, je suis bien, et je certifie devant Dieu et sur ce parole sacrée que tout ce que je viens de vous dire est vrai. Bien vrai. Je puis dire à tout le monde tout le bien que j'ai éprouvé de votre salsepareille, dans l'espoir que ceux qui souffriront comme j'ai souffert trouveront comme moi un prompt secours.

Très reconnaissant pour toujours, THOMAS TURNER, 48, Anthony street

Ville et Comté de New York S. S.—Je certifie par le présent que, le 26 août 1842, le ci dessus nommé Thomas Turner, a comparu pardevant moi au bureau du Maire, et a déclaré juré que ce qui est écrit ci-dessus ne contient que la vérité.

ROBERT H. MORRIS, Maire de la ville de New York.

Je certifie par le présent, ce qui est écrit ci-dessus sur le rapport de la maladie de Thomas Turner, et que la guérison est l'effet de votre salsepareille. Mme Turner étant de ma congrégation, j'ai souvent visité le malade et tout à ma connaissance que ce qu'il écrit est vrai.

SEYMOUR VAN DEUSEN, 136 Duane street. Pasteur de l'Eglise Episcopale des Méthodistes, Duane st.

Nous soussignés étant voisins de Thomas Turner, certifions par le présent, que le rapport ci-dessus de sa maladie est exact, ainsi que les effets de votre salsepareille.

WILLIAM LOZEY, Marchand de vin, Encoignure des rues Church et Leonard.
JOEL E. PURDY, Grocer, Encoignure Franklin et Church.
ISAAC L. COWL, 97 Franklin street.

Référence est aussi donnée, (s'il en est besoin) à M. James Brown, de la maison Brown Brother & co., qui a connaissance de ce qui est dit ci-dessus, ayant employé le nommé Thomas Turner pendant plusieurs années avant sa maladie, et l'ayant encore à son service depuis qu'il a recouvré la santé.

Préparé et vendu en gros et en détail, et pour l'exportation par A. B. Sands & co, droguistes et chimistes, bâtisse en granit 273 Broadway, encoignure Chamber street New York.

Vendu à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail à Southern Office, rue St Charles, No. 12.

Et aussi chez SICKELS & co, 40 rue du Canal. et ANDREW OLIVER, & co, 61 rue de Chartres.

Prix: $1 la bouteille. Six bouteilles pour $5.

IMPORTANT—Insistez pour demander la Salsepareille de SAND et non une autre. 6 déc—1m

JEUNE GARDE A CHEVAL. La compagnie montera à cheval dimanche prochain pour célébrer l'anniversaire du 8 janvier 1815, en grande tenue d'hiver, et se réunira à 8 heures précises du matin sur la Place du Cirque. Par ordre du supérieur, JULES LEON, Mt. de logis-chef. 6 janv

BATAILLON D'ARTILLERIE. CELEBRATION DU 8 JANVIER 1815. Le Bataillon prendra les armes Dimanche 8 Janvier 1843, à sept heures précises du matin, en grande tenue d'hiver, armement complet, et se réunira à l'Arsenal. La Batterie sortira attelée. Par ordre du Major, F. SAUTON, Adjudant-Major. 5 janv

GARDES D'ORLEANS—Attention! La compagnie prendra les armes Dimanche prochain 8 du courant, à 8 1/2 heures précises du matin, pour célébrer l'anniversaire de la glorieuse journée du 8 janvier 1815. Equipement complet, tenue d'hiver, rendez-vous place St. Antoine. Par ordre du capitaine, L. PERILLIAT, serg. major. Soyez ponctuels au rendez-vous à l'heure ci dessus. 5 jan

CAZADORES DE ORLEANS. El Domingo proximo, 8 del corriente, tomara las armas la Compañia, para asistir à la celebracion del aniversario del memorable dia 8 de Enero de 1815. La reunion tendrá lugar en el parage acostumbrado à las 7 y media de la mañana, y todos los miembros activos deberán presentarse de uniforme de invierno, con todo el aseo y puntualidad que requiere este solemne acto. Nueva Orleans, 3 de Enero de 1843. De orden del Capitan, A. RIVAS, Sargento Primero.

[illegible] La compagnie prendra les armes dimanche 8 du courant. La plus grande ponctualité est requise par le 1er. lieutenant commandant. Par ordre du 1er. lieutenant. E. CREVON, Sergent Major. 5 janv

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON. Ordine Generale. La Compagnia prenderà le armi Domenica prossima, 8 di gennajo corrente, alle ore 8 in punto della mattina, e si riunira in gran tenuta, pantaloni di panno d'uniforme, al luogo solito di riunione piazza Congo. Le armi in buona condizione per ispezione. MONDELLI, Capitano. 6 gennajo

Per la Compagnia dei Moschettieri di Monte Vernon. Un buon Tamburo, ben raccomandato, potrà trovare immediatamente impiego con ottima paga nella Compagnia.

MOUSQUETAIRES DU MONT VERNON. Un bon Tambour, capable de remplir cette place, trouvera de suite de l'emploi avec de très bons émolumens, en s'adressant immédiatement au soussigné. MONDELLI, capitaine. 21 déc

IMPRESSIONS

ON EXECUTE

A l'Imprimerie de l'Abeille,

Toute espèce d'Ouvrage,

Affiches de steamboats et de Théâtres, Connaissemens, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c

AVEC PROMPTITUDE

ET A DES PRIX MODÉRÉS.

COLLEGE DE SPRINGHILL. LES anciens amis de cet établissement sont respectueusement informés que les classes recommenceront le 15 janvier prochain, sous une nouvelle administration. M. Portier, évêque de Mobile, qui dirigera par lui-même les études et l'économie domestique du collége, promet aux pères de famille, qui pendant dix-sept années l'ont honoré de leur confiance, et au public en général, qu'ils peuvent compter sur ses soins, son zèle et sa persévérance, et que rien ne sera négligé pour assurer les progrès des élèves [illegible].

CONDITIONS: [illegible] l'année scholastique, de 15 janvier au 25 novembre, blanchissage, papier, plumes et encre, payables d'avance et par semestre, en espèces, $340 00. 2o. Les élèves qui désirent [illegible] 10 00. 3o. Les arts d'agrément, l'abonnement au médecin, les remèdes, les livres classiques et l'habillement seront à la charge des parens. 4o. Les parents qui désirent que le Collége fournisse à leurs enfans linge, chapeaux et souliers, déposeront entre les mains du procureur une somme de [illegible] 40 00, dont il leur sera tenu compte. 9 dec—10t

AVIS—Les personnes qui désirent envoyer leurs enfants au COLLEGE DE MANDEVILLE voudront bien s'adresser à M. Auguste Dietz, bureau de M. Horatio Davis, Exchange Place, ou à M. Loef, au bureau du chemin de fer du lac Pontchartrain, pour obtenir tous les renseignemens nécessaires. M. B. ANDUZE. 9 nov

CIGARES de la Havane, un assortiment général d'excellentes marques, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée. 21 déc.

SUCRE de la Havane—Blanc et brun, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 21 dec

[illegible] J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

VENDREDI, 6 JANVIER 1843. La reprise de: LES HUGUENOTS, Grand opéra en 5 actes et en 7 tableaux, musique de Meyer beer. Le spectacle commencera à six heures et demie.

SALLE DE BAL WASHINGTON. GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ. Tous les Lundis, Mercredis et Samedis, Durant la saison. Prix d'entrée—une piastre. 2 dec

BAL DE LA SALLE CONTI. GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ. Les DIMANCHE, MARDI et JEUDI de chaque semaine. Prix d'entrée,—Cavaliers, ...$1. L'orchestre, sous le rapport du nombre et des talens des musiciens, est incontestablement le meilleur de la ville; il exécutera toutes les valses et contredanses nouvelles, dont plusieurs sont de la composition du directeur de l'orchestre.

SALLE DU BAL DE LA RUE CONTI. Grand Bal paré. Pour les [illegible]. Tous les Lundis et Vendredis. Prix d'entrée.........................$1. 10 nov

L'ATELIER DE M. FINN, D'OUVRAGES EN VERRE SOUFFLÉ ET FILÉ EST ACTUELLEMENT OUVERT AU No. 113 RUE DE CHARTRES. AU PREMIER. Une variété de beaux ouvrages de verre convenables pour étrennes à vendre. Admission, 25 cents, les enfans moitié prix. 15 déc

EN FACE L'HOTEL ST. CHARLES. ANCIEN MUSEUM. St. 2me Municipalité. SAMEDI 31 DECEMBRE 1842. Et les jours suivants. OUVERTURE d'une NOUVELLE EXPOSITION Des célèbres TABLEAUX CHIMIQUES de DAGUERRE. *Importés de Paris aux Etats-Unis par* MM. MAFFEY & LONATI. Les éloges qui ont obtenu depuis deux ans les plus brillans succès dans toutes les villes qu'ils ont parcourues dans ce pays, et qui ont excité l'admiration générale par les effets merveilleux qu'ils reproduisent dans leur imitation parfaite de la nature, depuis le lever de l'aurore jusqu'à la nuit, reproduisant deux objets bien distincts sur le même tableau, effets obtenus par la décomposition de la lumière. Nouveau procédé inventé par Daguerre. Les éloges flatteurs qu'ils ont reçu de toute la presse Américaine font espérer aux propriétaires qu'ils obtiendront les mêmes suffrages du public Louisianais. L'exposition se composera de quatre tableaux représentant: 1o. LES VÊPRES SICILIENNES, Ou PALERME EN 1282. 2o. L'EBOULEMENT DANS LA VALLEE DE GOLDAU (en Suisse). 3o. UNE MESSE DE MINUIT Dans l'Eglise St. Etienne du Mont à Paris. 4o. VENISE: OU UNE NUIT DE CARNAVAL. Sera ouvert tous les jours au public (dimanche inclus) en deux séances. 1re séance à midi précise. 2me séance à sept heures du soir. Les tableaux ne se répètent pas dans la séance, le public est prié de se rendre à l'heure annoncée afin de jouir de la vue des quatre. Prix d'entrée 50 cents—Enfans, moitié prix. 30 dec—1m

GRAND DIORAMA: PLACE ST. ANTOINE, DERRIERE LA CATHEDRALE ST. LOUIS, Vis à vis la rue d'Orléans—Première Municipalité. Spectacle tout à fait nouveau dans cette ville. AUJOURD'HUI aura lieu l'exposition de MAGNIFIQUES TABLEAUX, copiés d'après ceux du célèbre Daguerre, et qui ont fait l'admiration de l'Europe entière par l'effet surprenant et par l'illusion complète qu'ils produisent sur le spectateur.

PREMIER TABLEAU. L'INAUGURATION DU TEMPLE DE SALOMON. Ce tableau représente le magnifique Temple de Salomon, qu'il fit bâtir dans Jérusalem. On le voit d'abord en plein jour, de manière à laisser le spectateur le temps d'admirer toute la richesse de son architecture extérieure. Il passe ensuite par toutes les modifications de lumière jusqu'au coucher du soleil; [illegible] par la décomposition de la lumière, (nouveau procédé de peinture inventé par Daguerre). Le Temple alors illuminé progressivement à l'intérieur, répand au dehors une lumière éclatante, qui fait découvrir au spectateur étonné une foule innombrable de peuple accourant adorer l'arche d'alliance, que le grand prêtre vient de déposer dans le Tabernacle.

SECOND TABLEAU. L'EBOULEMENT DANS LA VALLEE DE GOLDAU (en Suisse). Ce tableau représente cette belle Vallée, une des plus pittoresques de la Suisse, avant la grande catastrophe du 2 septembre 1806. Après avoir subi les changemens opérés par les modifications de lumière, arrive la nuit par degrés; alors survient un violent orage accompagné d'éclairs et de tonnerre, pendant lequel, une grande partie de la montagne de Rossberg se détache avec fracas et engloutit dans sa chute le lac et le village de Goldau, ensevelissant plus de cinq cents victimes sous ses décombres. Dans le même moment on voit les habitans des environs, avec des torches, accourant sur les lieux, pour porter secours aux victimes et pour contempler cet effrayant spectacle.

TROISIEME TABLEAU. L'INTERIEUR DE L'EGLISE ST. ETIENNE DU MONT, A PARIS. Ce tableau représente l'intérieur de l'Eglise St. Etienne; [illegible] avec toute l'élégance et le fini que les arabesques [illegible] On admire dans le jubé et ses deux escaliers. Vers le jour, elle se découvre au spectateur, déserte, les chaises vides, deux personnes seules debout sont sous admirant la beauté de sa structure. Peu de temps après, arrive par degrés la nuit, et alors l'église s'obscurcit, se remplit de monde et les chaises auparavant vides se trouvent occupées. On voit dans le fond, le grand autel, où un prêtre, accompagné de deux acolytes, officie la messe de minuit. On croit que l'on entend alors, complète tellement l'illusion qu'on croirait réellement se trouver dans l'intérieur de l'église. Ouvert tous les jours au public depuis 11 heures du matin jusqu'à 2 de l'après midi et depuis 5 heures de l'après-midi jusqu'à neuf heures du soir. Prix d'entrée.....50 cents—Enfans, moitié prix. 29 déc—2m

WM. FURST a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a réduit le prix de ses leçons de chant (1 1/2 heure entière chaque), à dix huit piastres par mois. 11 nov—2m

POUR LA HAVANE.—Le steamship ALABAMA, capitaine Windle, partira samedi 7 janvier prochain, à dix heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à MERLE, BEYLE & Co., 45, Vieille Levée. Les passagers sont invités à se procurer des passeports auprès du consul espagnol. 31 déc

POUR NEW-YORK—Le brick de première classe FRANCES, capt. Ingraham, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à BAILEY & BAXTER, 47, Commune. 6 janv

POUR NEW YORK—La barque CASPIAN, capitaine Bartlett, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à GEORGE BEDFORD, 47 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire CHARLOTTE, capitaine Jerry, partira sous peu. Pour passage s'adresser à bord ou vis la prune d'Orléans ou à S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire NORTH BEND, capt. Crocker, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord vis à vis le poteau No. 16, 2me. municipalité, ou à LEVI H. GALE, 93, Commune. 6 janv

POUR LIVERPOOL—Le navire VILLE DE PARIS, capt. Ffoot, partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93, Commune. 6 janv

POUR LIVERPOOL—Le navire DESDEMONA, capitaine Clark, partira sous peu. Pour fret de [illegible] S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

[illegible] navire MARTHA [illegible] S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 6 jan

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier LIWIN, capt. Robinson, ayant presque tout son chargement à bord, partira sous peu. Pour fret de [illegible] balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements s'adresser à BAILEY & BAXTER, 47, Commune. 6 janv

POUR NEW YORK—La barque OCMULGEE, capitaine F. Peet, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à HOLLIN & WOODRUFF, 6 Camp. 5 jan

POUR MOBILE—Par le fleuve demain soir. La goélette SUSANNE, capitaine Swift, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 300 barils, s'adresser à bord au Picayune Tier d'en bas ou à FOSDICK & BROTHER, 66 Camp. 5 jan

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier NORMAN, capitaine Homrish, ayant une partie considérable de son chargement arrêtée, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp. 4 janv

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier CLINTON, capitaine Hartley, ayant toute sa cargaison arrêtée, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp. 4 janv

POUR ANVERS—La barque GENESSEE, capitaine Minot, partira sous peu, ayant toute sa cargaison arrêtée. Pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp. 4 janv

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier ARABELLA, capt. Rice, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton, ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93, Commune. 4 janv

A VENDRE ou à fréter—Le bon brick M. J. FROTHINGHAM, capt. Dennett, construit depuis deux ans, du port de 176 tonneaux, bien pourvu de tout et prêt à mettre en mer. Pour les conditions, s'adresser à WOOD & SIMMONS, 30, Magasins. 4 janv

POUR TAMPICO—Jeudi 5 du courant—La goelette VIRGINIA ANTOINETTE, capitaine Delvaille, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à CAPDEVIELLE & CUCULLU, 74, Vieille Levée. 3 janv

POUR PHILADELPHIE—Le navire RENOWN, capt. W. Watson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp. 31 dec

POUR LE HAVRE.—La barque fine voilière EDINBURG, capitaine Stone, partira sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à L. H. GALE, 93 Commune. 3 jan

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier LEODES, capitaine N. S. Robbins, est actuellement en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à T. & S. TOBY & BOGERT, 71 Camp. 31 dec

MARCHANDISES pour le marché mexicain.—Pistalies, Bretagnes, Coutil, Fil de Spool, &c. en magasin et à vendre par WM. PREHN, 56 Douane. 23 déc

MAISONS A LOUER—Une maison en briques à trois étages, située rue de Marigny, entre les rues de la Levée et celle de la Victoire, avec toutes les dépendances, bour et autres. Une maison en briques à deux étages, située rue Moreau, près de la rue de la Paix, avec cuisine et [illegible]. Aussi quatre maisons avec cour et dépendances, située rue des Ursulines, près de la maison Française pour [illegible]. J. ALBERT, 22 rue St. Louis. 30 déc

VENTES DE CE JOUR:

PAR M. BARNETT, Sur., 112 rue de Chartres. IL sera vendu aujourd'hui, 6 du courant, à dix heures: 25 caisses chapeaux assortis, pour homme, 18 do bottes et brodequins, 160 do raisins secs. Un assortiment de marchandises sèches, groceries et meubles de ménage consistant en sideboards, sofas, armoires, glaces françaises, etc. etc. 6 jan

PAR E. TASTET. 136, rue de Chartres. IL sera vendu aujourd'hui vendredi 6 janvier 1843, à 10 heures, à son magasin d'encan: Un assortiment général de marchandises sèches et de bâtiments, consistant en partie de: Ginghams, indiennes, coton blanc, bas, châles, bretelles, Derry pantalons, cotonnades et kersey, chemises rayées, toile à draps de Russie, &c. &c. A midi: 100 caisses bottes, souliers, brodequins et pantoufles, dernièrement débarquées. 6 janv—1

PAR E. TASTET, 136, rue de Chartres. SANS RESERVE. IL sera vendu aujourd'hui vendredi 6 janvier, à 11 heures à son magasin d'encan: 22 000 Cigares de la Havane. 6 janv—1

PAR ANTHONY FERNANDEZ. Vente par les Gardiens du Port. VENDREDI prochain, 6 du courant, à midi, au No. 22, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Levée, il sera vendu par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, 1 balle couvertures de laine, Avariée dans le voyage d'importation à bord de la barque Valhallah, capitaine Thatcher, de Marseille. 5 jan

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & DE PERRET, No. 116, rue de Chartres. IL sera vendu samedi 7 du courant, à 10 heures—Un assortiment général de marchandises sèches. Aussi: Un lot de choix de bottes, souliers et brodequins. 5 janv

Nègres de Champ et Domestiques de valeur. PAR J. A. BEARD, 46, rue des Magasins. IL sera vendu à l'encan samedi 7 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, Différens esclaves de choix et de valeur, dont plus de détails seront donnés au moment de la vente. 6 janv

PAR R. S. SYKES Vendeur des Gardiens du Port. IL sera vendu lundi, 9 du courant, à dix heures, au No. 59, rue du Camp, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra, 300 sacs café de Rio, avarié à bord du brick Danois Caravan, dans son voyage de Rio à ce port. 6 jan

PAR B. GUINAULT. Vente sans réserve. IL sera vendu samedi, 7 janvier 1843 à midi précis, à la Rotonde de la Cité, rue St. Louis, Un lot de terre désigné par la lettre A de l'îlet No. 21, situé au nouveau Faubourg Marigny, ayant 35 pieds 9 pouces de face à la rue Urquhart sur 35 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur; ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont construites, consistant en une maison de deux appartements, galerie et deux cabinets, cuisine, puits, latrines, etc. Conditions: comptant. Cette propriété était louée $12 par mois, mais depuis la guerre elle est louée $8 par mois. Le plan en est exposé à la Bourse St. Louis. 6 jan

PAR E. TASTET, 136, rue de Chartres. IL sera vendu samedi prochain, 7 janvier, à dix heures, à son magasin d'encan: 100 caisses savon différentes marques. 25 do chandelles moulées. 200 rames papier à enveloppe. Eau de vie genièvre, vin de Malaga, thé, etc. AUSSI Différents lots de meubles. 4 jan

Vente du steamboat Persian. PAR HEWLETT & CENAS. IL sera vendu mardi prochain, dix janvier, à midi, à l'Arcade de Bank, rue des Magasins, Le steamboat bien connu et bon marcheur PERSIAN, ses agrès, apparaux et meubles, tel qu'il est actuellement amarré de l'autre bord du fleuve. Ce steamer a été construit à Cincinnati en 1838, de chêne vert, avec une simple machine et mesure 450 tonneaux. L'inventaire dudit bateau sera exhibé le jour de la vente. Conditions comptant. 4 jan

AVIS D'ENCAN. LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il a fixé ses jours de ventes régulières aux Lundis, Mercredis et Vendredis de chaque semaine. Il fera des avances sur consignation. A. CHOPARD, Rue St. Louis, No. 12. 2 dec 10

PAR LE MARSHALL DES ETATS-UNIS.

EN FAILLITE. DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS, District Oriental de la Louisiane.—No. 457.—J. P. Benjamin chargé de la vente des biens de Hermogène Brown & co, en faillite. En vertu d'un ordre de Cour émané de l'honorable Cour de District des Etats-Unis pour le district susdit, j'exposerai en vente publique, le samedi 7 janvier 1843 à midi, à la Bourse de Cité rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale: 1o. Sept actions du fonds capital de la Banque de Commerce de la Nouvelle Orléans, payées en plein. 2o. Une action du fonds capital de la banque de la Louisiane, payée en plein. 3o. Cinq actions du fonds capital de la Compagnie et Banque des Améliorations de la Nouvelle Orléans, payées en plein. 4o. Vingt-cinq actions de la Compagnie et Banque du Railroad d'Atchafalaya, $50 par action, payées en plein. 5o. Six actions de la Compagnie du Ferry et vapeur du marché St. Mary $100 payée par action. 6o. MERRY, négresse, âgée de 26 ans. 7o. MARTHA, âgée de 19 ans, négresse domestique de maison, et son enfant. 8o. IDA, âgée de 16 ans, négresse domestique de maison. 9o. COLLA, âgé de 45 ans, nègre domestique de maison. 10. BOB, âgé d'environ 45 ans, nègre infirme et son enfant William, âgé de 6 ans. 11. LOLO aussi OVADE, âgé de 26 ans, mulâtre domestique de maison. 12. ALINE alias CAROLIE, âgée de 19 ans, mulâtresse domestique de maison. 13. CECILIA, âgée de 10 ans, négresse domestique de maison, blanchisseuse et son enfant âgé de 6 mois. Conditions de la vente, comptant. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant David L. Mc Coy, notaire public. A. SIDNEY ROBERTSON, Marshal des Etats Unis. 16 dec—M 16 j 7

EN FAILLITE. DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—District Oriental de la Louisiane.—No. 487.—Thos. Slidell, chargé de la vente des biens de A. Mauris & Co en faillite. En vertu d'un ordre de Cour émané de l'honorable Cour de District des Etats-Unis, pour le District susdit, j'exposerai en vente publique, le mercredi, 18 janvier 1843, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale. Tous les droits, titres et intérêts dudit failli A. Mauris sur la propriété suivante: Un lot de terre avec les améliorations et dépendances qui y appartiennent, sur rue Conti, entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face à la rue Conti, sur cent quarante cinq pieds de profondeur, borné d'un côté, par la propriété appartenant ou ayant appartenu à E. Léon Bernard et de l'autre côté par la propriété appartenant ou ayant appartenu à Madeleine Robert. Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction dudit chargé de la vente, avec une hypothèque spéciale sur la propriété, et la sujétion à un bail à Gabriel Boyer, pour un an de 1er novembre 1842 à $1,00 par an, payable mensuellement, et dont le loyer a déjà été payé jusqu'au 1er. février 1843. Le propriétaire l'acquéreur prenant les loyers du dit jour. 24 dec—S 24. 7. 18. A. SIDNEY ROBERTSON, Marshal des Etats-Unis

RAILROAD DE LA NOUVELLE ORLEANS ET CARROLLTON. AVIS. Après le 1er. janvier, les changemens suivants auront lieu: [illegible] départ des chars de Carrollton à 6 heures A. M., et de [illegible] heures et sept heures et demie du soir. [illegible] départ des chars de la Nouvelle Orléans à [illegible] heures P. M. jusqu'à nouvel ordre. JOHN HAMPTON, Ingénieur en chef du railroad de la Nouvelle Orléans et Carrollton. 30 dec—6

ENSEIGNEMENT UNIVERSEL & EMANCIPATION INTELLECTUELLE. NOUS avons l'honneur d'offrir aux habitans de la Nouvelle-Orléans l'application de ce nouveau mode d'instruction qui procure les avantages suivans: 1o. Apprendre une langue de manière à traduire, composer, comprendre et parler assez bien pour être compris, en trois mois. 2o. Apprendre seul et sans maître ce que l'on veut. 3o. Vérifier ce que les autres apprennent et sans connaître la science, l'art ou la langue qu'ils étudient. Nous sommes prêts à commencer nos leçons particulières pour le Français, l'Anglais, l'Espagnol, le Latin, les Mathématiques et la Musique. Nous nous proposons de former le soir deux classes de Français et d'Anglais, d'environ dix élèves chacune. Elles sont commencées [illegible], et ceux qui désirent les suivre sont priés de s'adresser chez [illegible], de une heure à quatre du soir, ou par lettre. Nous publierons [illegible] l'étude du Français et de l'espagnol, avec une instruction sur le maniere d'apprendre ces langues seul et l'accent marque sur les mots anglais [illegible] de prononciation [illegible] Nous offrons nos services aux maîtres et maîtresses d'institutions et professeurs qui désireraient essayer cette méthode. G. MERIAUX. J. B. MATRAT. Nos livres se trouvent à l'adresse ci-dessus, ou chez LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne, MORET, rue Royale, 129, NORMAN, STEEL & Co, 14, rue du Camp. 24 dec—8m

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIETE. LA société de commerce sous les noms de Jules et Lubin Garnier est dissoute de ce jour par consentement mutuel. Monsieur L. Garnier est seul chargé de la liquidation de ladite société. M. L. Garnier continuera en son nom et pour son propre compte, les mêmes affaires que celles qui faisait la société J. & L. Garnier. Nouvelle-Orléans, le 31 Décembre 1842. J. & L. GARNIER. 31 dec—6

LA société connue en cette ville sous la raison Picot & Co. est dissoute de ce jour, par consentement mutuel. J. F. Laville, l'un des associés qui continuera les mêmes affaires, reste seul chargé de la liquidation de la maison et comme tel fera usage de la signature sociale. Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1842. F. LAVILLE. A. PICOT. 31 dec—4 fps

ECHAPPÉ hier de la Presse à coton d'Orléans, un GRAND CHEVAL BAI, avec selle et bride. Ledit cheval a 16 mains de haut, crinière et queue courte. La personne qui ramènera ce cheval au soussigné sera convenablement récompensée. W. GOINS & DAVENPORT, 53, Magasins. 5 janv

TOILE d'Irlande—Le soussigné offre à vendre à des prix réduits par colis, un assortiment complet, savoir: 4/4 large extra fine en pièces et 1/2 do. diapres et damassées de la semaine, drap de Damas, étoffes pour pantalons, couleurs et brunes, coutils à la mode, unis et en couleur, Hollande écrue, belles platilles, bretagnes, &c. à vendre à bas prix. WM. PREHN, 56, Douane. 24 d.

J. LION. *PEINTRE & LITOGRAPHE,* A l'honneur d'annoncer à ses amis, connaissances et au public en général qu'il a transporté son domicile, rue Royale, No. 44, entre Bienville et Douane, où il exécute les portraits peints, lithographiés, ou daguerréotypés aux prix les plus modérés. On trouvera chez lui seul des appareils pour exécuter des portraits au daguerréotype, d'une très grande dimension. Copies de portraits de famille, miniatures, &c. ou daguerréotypes pour bagues ou épinglettes. M. J. Lion prévient les personnes que pour les portraits daguerréotypés, un temps de soleil est inutile. M. Lion se transportera chez les personnes qui le feront demander soit pour des malades ou des décédés. 10 dec

PHILIBERT FOURNERET ET [illegible], préviennent leurs amis et le public en général qu'ils ont un dépôt d'arbres fruitiers de toutes espèces, ainsi que des arbres et plantes d'agrément. Aussi, une très-jolie collection de rosiers, à vendre à des prix très modérés, rue St. Pierre, entre Levée et Chartres. 29 dec—6

[illegible] DE CHARBON A DE BOIS. LE [illegible] public, qu'il vient [illegible] charbon de Pittsburgh, et qu'il [illegible] en gros et en détail à un prix très modéré. S'adresser à A. MARCHESSEAUX, rue St. Claude et Vieux Bassin. 31 dec—1m

EAU-DE-VIE—37 demi-pipes J. J. Dupuy, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille-Levée. 22 déc